



CHAMPIONNATS DE FRANCE DES
REGIONS -14 ANS
FILLES ET GARCONS

27 , 28 et 29 décembre 2015 à Chartres

Organisation : Ligue Centre

IMPORTANT :

Deux réunions sont prévues le 26 décembre 2015 à savoir :

- une pour le briefing de la compétition à 20h00 présence obligatoire pour tous les Chefs d'équipes
- l'autre est un stage de formation des arbitres de la compétition (12h au Complexe Jean Gallet)

La présence de ces personnes est donc obligatoire. Une amende de 100 euros sera infligée aux délégations absentes.

Adresse de la compétition

Le tournoi se déroulera :

Complexe Jean Gallet (Salle CRJS et Halle Jean Cochet)

Rue Jean Monnet

28000 CHARTRES

Délégué Technique :

Yoann MINON (yoann.minon@live.fr) – Garçons

Yann LE NOC (yann.lenoc@laposte.net) - Filles

Manager des Arbitres :

Micheline COURJEAU (micheline.courjeau@ffhockey.org)

Manager des Arbitres Adjoint :

En attente de désignation

Composition de la poule

1 poule unique de 5 équipes

Poule unique
Ile de France
Midi-Pyrénées / Aquitaine
Nord-Pas de Calais
Pays de la Loire
Rhône Alpes

Formule

Première phase :

Matches aller puis classement, selon le Titre IV, Article 1 du Règlement des Compétitions de Hockey en Salle.

Durée des rencontres : 2 x 15 minutes

Deuxième phase :

Durée des rencontres : 2 x 15 minutes

Finale :

Réunit le 1^{er} et le 2nd de la première phase.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, se référer au Titre IV, Article 3 du Règlement des Compétitions de Hockey en Salle.

Places 3-4-5 :

Réunit le 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} de la première phase.

Matches de classement selon le titre IV, Article 2 du Règlement des Compétitions de Hockey en Salle.

Match 3^{ème} contre 4^{ème}, 4^{ème} contre 5^{ème} et 3^{ème} contre 5^{ème}

GARCONS

Composition des poules

2 poules* : Deux poules de 5 équipes

Poule A	Poule B
Ile de France	Pays de la Loire
Nord-Pas de Calais	Rhône Alpes
Côte d'Azur	Centre
Aquitaine	Midi-Pyrénées
Haute-Normandie	Basse-Normandie

Formule

Première phase :

Poules A et B :

Matchs aller puis classement, selon le Titre IV, Article 1 du Règlement des Compétitions de Hockey en Salle.

Durée des rencontres : 2 x 15 minutes pour la poule A et pour la poule B

Deuxième phase :

Durée des rencontres : 2 x 15 minutes

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, se référer au Titre IV, Article 3 du Règlement des Compétitions de Hockey en Salle.

Places 1 à 4 :

Réunit les deux premiers de chaque poule.

Demi-finales : 1A contre 2B et 1B contre 2A

Les vainqueurs disputent la finale et les perdants le match pour les places 3 et 4.

Places 5 et 6 :

Réunit les 3^{èmes} de chaque poule.

Match : 3A contre 3B



Places 7 et 8 :

Réunit les 4^{èmes} de chaque poule.

Match : 4A contre 4B

Places 9 et 10:

Réunit les 5^{èmes} de chaque poule.

Matchs de classement selon le titre IV, Article 2 du Règlement des Compétitions se Hockey en

Salle :

5A contre 5B.

** La répartition des poules prend en compte le classement de l'édition 2014.*